



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



L'Europe investit dans les zones rurales

Comité de programmation LEADER du 7 novembre 2022

Relevé de décisions

ONT PARTICIPE AU COMITE DE PROGRAMMATION :

Sphère privée

Catherine LANTEAUME, titulaire, Tourisme et Activités de Pleine Nature ;

Didier PLATTEY, suppléant, Tourisme et Activités de Pleine Nature ;

Michel SARLIN, titulaire, personnes ressources ;

Michel COUBAT, suppléant, personnes ressources ;

Laure VANOORENBERGHE, suppléante, Entrepreneurs et indépendants

Sylvain TURINA, titulaire, Artisanat

Philippe ANTOINE, titulaire, Emploi et Economie Sociale et Solidaire

Christian GODART, titulaire, Démocratie participative

Claude GULLEMIN, titulaire, Formation

Michel PHILIPPO, suppléant, Formation

Anicq LECOCQ, titulaire, Culture et Jeunesse

Marc BRETTON, suppléant, Culture et Jeunesse

Sphère publique

Philippe MAGNUS, titulaire, Communauté de communes Sisteronais-Buëch ;

Michèle MAFFREN, suppléante, Communauté de communes Sisteronais-Buëch ;

Jean-Pierre TEMPLIER, titulaire, Communauté de communes Sisteronais-Buëch

Maurice BRUN, suppléant, Communauté de communes Sisteronais-Buëch ;

Jean-Noël PASERO, titulaire, Communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance ;

Gilles CREMILLIEUX, suppléant, Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

Bruno BESSUEILLE, titulaire, Chambre de Commerce et d'Industrie

Stephan FIGUIERE, titulaire, Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Excusés :

Comité de programmation : Nicole PELOUX, Cédric LE MAT, Maurice CHAUTANT, Jean-Pierre BRIOULLE, Anicq LECOCQ, Jean-Marc DUPRAT, Jérôme FRANCOU

Techniciens présents :

Thibaut ELAPHOS, gestionnaire, GAL Sisteronais-Buëch ;

Olivier JOURDAN, chef de projet, GAL Sisteronais-Buëch ;

20 présents / 14 votants [8 sphère privée / 6 sphère publique]

Les 6 non votants sont : Michele MAFFREN (suppléante de Philippe MAGNUS), Maurice BRUN (suppléant de Jean-Pierre-TEMPLIER), Didier PLATTEY (suppléant de Catherine LANTEAUME), Michel COUBAT (suppléant Michel SARLIN), Michel PHILIPPO (suppléant de Claude GUILLEMIN) et Marc BRETTON (suppléant d'Anicq LECOCQ).

Soit 66,67 % de présents votants dont 57,14% de privés → double quorum atteint

ORDRE DU JOUR :

- Examen en opportunité de la fiche-action 3
- Examen en opportunité de la fiche-action 5
- Examen en opportunité de la fiche-action 6
- Programmation des dossiers examinés en opportunité le 8 mars 2022
- Programmation de l'animation et fonctionnement du GAL Sisteronais-Buëch 2022
- Questions diverses

Remarque : M. Michel SARLIN a souhaité que son suppléant M. Michel COUBAT vote à sa place pour l'intégralité des votes de la séance.

1. EXAMEN EN OPPORTUNITE DES PROJETS DE L'AAP 235 – 2022 – AAP11 – TO3

1° projet présenté – 235 – 2022 – AAP11 – TO3 - 01

Nom de l'opérateur	Observatoire des Baronnie Provençales
Nom du projet	Tourisme Scientifique dans les Baronnie
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	Marc BRETTON (suppléant d'Anicq LECOCQ), Gilles CREMILLIEUX, Catherine LANTEAUME (suppléée par Didier PLATTEY) et Michele MAFFREN (suppléante de Philippe MAGNUS)
Personne présidant le vote	Philippe MAGNUS
Double-quorum	13 votants (8 privés / 5 public) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	3
Avis d'opportunité	<p>Avis favorables : 4 Avis défavorables : 1 Abstentions : 8 Ce dossier est ajourné.</p> <p>Le comité souhaite disposer d'une plus grande visibilité sur l'obtention de la « Reserve Internationale de Ciel Etoilé » avant de valider le projet.</p>

2° projet présenté – 235 – 2022 – AAP11 – TO3 - 02

Nom de l'opérateur	Parc naturel Régional des Baronnies Provençales
Nom du projet	« Découvrir les senteurs, les saveurs et les savoir-faire des Baronnies provençales »
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	Marc BRETTON (suppléant d'Anicq LECOCQ), Gilles CREMILLIEUX, Catherine LANTEAUME (suppléée par Didier PLATTEY) et Michele MAFFREN (suppléante de Philippe MAGNUS)
Personne présidant le vote	Philippe MAGNUS
Double-quorum	13 votants (8 privés / 5 public) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	3
Avis d'opportunité	<p>Avis favorables : 5 Avis défavorables : 0 Abstentions : 8 Ce dossier est ajourné.</p> <p>Les raisons de cet ajournement sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Quelle est l'innovation de l'opération au regard des autres dossiers qui ont déjà été aidés sur des thématiques connexes ? - Le comité de programmation souhaite que le projet s'appuie sur un partenariat renforcé, notamment avec les chambres consulaires.

M. Gille CREMILLIEUX quitte la réunion.

2. EXAMEN EN OPPORTUNITE DU PROJET DE L'AAP 235 – 2022 – AAP12 – TO5

1° projet présenté – 235-2022-AAP12-TO5-01

Nom de l'opérateur	Maison Sport Santé Athéna
Nom du projet	Créer la « Maison Sport-Santé Athéna » en SCIC structure juridique et économique innovante à Laragne-Montéglin
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	Laure VANOORENBERGHE, Bruno BESSUEILLE (a estimé que le projet était trop proche de son secteur d'activité pour prendre part au vote)
Personne présidant le vote	M. Philippe MAGNUS
Double-quorum	11 votants (7 privés / 5 public) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	5
Avis d'opportunité	<p>Avis favorables : 11 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0 Ce dossier obtient un avis d'opportunité favorable à l'unanimité.</p>

3. EXAMEN EN OPPORTUNITE DU PROJET DE L'AAP 235 – 2022 – AAP12 – TO6**1° projet présenté – 235-2022-AAP12-TO6-01**

Nom de l'opérateur	Communauté de communes Sisteronais-Buëch
Nom du projet	Expérimentation d'un dispositif de participation citoyenne
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	Philippe MAGNUS, Michelle MAFFREN (suppléante de Philippe MAGNUS), Jean-Pierre TEMPLIER et Maurice BRUN (suppléant de Jean-Pierre TEMPLIER)
Personne présidant le vote	M. Philippe ANTOINE
Double-quorum	11 votants (8 privés / 3 public) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	5
Avis d'opportunité	Avis favorables : 11 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0 Ce dossier obtient un avis d'opportunité favorable à l'unanimité.

4. PROGRAMMATION DES DOSSIERS DE L'AAP 235 – 2021 – AAP7 – TO4

- L'Atelier 2.0 – Atelier 2.0 / RPAC190222GA2350005

Note obtenue : 24/40 dont 16 points dans la catégorie « Qualité du projet »

Localisation	Saint Pierre d'Argençon
Assiette retenue éligible	150 000,00 €
Taux d'intervention	80 %
Montant de l'aide	120 000,00 €
Montant autofinancement	30 000,00 €

Répartition de l'aide

Région	35,42 %	42 500,00 €
CC Buëch-Dévoluy	4,58 %	5 500,00 €
FEADER	60%	72 000,00 €

Ce projet est coporté par la Commune de Saint Pierre d'Argençon. Cette dernière s'est retirée du projet lors du conseil municipal du 3 novembre 2022. Il est donc proposé de ne pas programmer ce dossier.

Programmation du dossier RPAC190222GA2350005

Nombre de votants	13
Votes pour	0
Votes contre	13
Abstentions	0

Le comité de programmation vote contre la programmation de ce dossier.

5. PROGRAMMATION DE L'ANIMATION ET DU FONCTIONNEMENT DU GAL POUR 2022

Il sera également nécessaire de programmer l'animation et le fonctionnement du GAL pour 2022. Les chiffres seront projetés à l'écran.

Assiette retenue éligible	116 485,17 €
Taux d'intervention	100 %
Montant de l'aide	116 485,17 €
Montant autofinancement	0,00 €

Répartition de l'aide		
Région	40 %	46 594,06 €
FEADER	60%	69 891,09 €

Programmation de l'animation et du fonctionnement du GAL Sisteronais-Buëch pour 2022

<i>Nombre de votants</i>	13
<i>Votes pour</i>	13
<i>Votes contre</i>	0
<i>Abstentions</i>	0

Le comité de programmation programme à l'unanimité l'animation et le fonctionnement du GAL Sisteronais-Buëch pour 2022.

A Sisteron, le 10/11/2022

Philippe MAGNUS

Président du GAL Sisteronais Buech

